



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE
Pôle du foncier agricole

Affaire suivie par :
Marie Chauvot
Tél. : 01.60.76.32.40
Fax. : 01.60.76.33.81
Mél : ddt-sea@essonne.gouv.fr

**Commission Départementale de
Préservation des Espaces Naturels
Agricoles et Forestiers**

Compte rendu de la séance du 9 novembre 2017

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de l'Essonne, convoquée le 31 octobre 2017, s'est réunie le 9 novembre 2017, à Villabé (91), sous la présidence de M. RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant Madame la Préfète.

1) Membres de la commission

1.1 Membres présents :

- M. Yves RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant la Préfète de l'Essonne ;
- Mme Danielle ALBERT, représentant l'Union des syndicats des propriétaires forestiers d'Île-de-France ;
- M. Antoine BIBIÉ, représentant la SAFER (voix consultative) ;
- Mme Élodie BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant la chambre départementale des Notaires de l'Essonne ;
- M. Jean-Luc CURAT, adjoint au maire de Saclay, représentant les maires ;
- M. Florian GIRAUD, chef du service économie agricole, représentant la direction départementale des territoires ;
- M. Pierre MARCILLE, représentant la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France Ouest ;
- M. Philippe MORCHOISNE, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France Ouest ;
- M. Jean-Pierre MOULIN, représentant l'association « Essonne-Nature-Environnement ».

1.2 Pouvoirs

- M. Yves RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant la Préfète de l'Essonne dispose d'un pouvoir de M. Pascal MARTIN, représentant l'Office National des Forêts (voix consultative) ;
- Mme Élodie BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant la chambre départementale des Notaires de l'Essonne dispose d'un pouvoir de M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, représentant les établissements publics de coopération intercommunale ;
- M. Philippe MORCHOISNE, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France Ouest dispose d'un pouvoir de M. Fabien PIGEON, représentant les propriétaires de foncier agricole, et de M. Nicolas HOTTIN, représentant des Jeunes Agriculteurs.

1.3 Membres absents et/ou excusés :

- M. Didier BERTHELOT, représentant l'Union des syndicats Coordination Rurale d'Île-de-France Ouest ;
- Mme Pauline CARRAÏ, représentant l'association « NaturEssonne » ;
- M. Guy CROSNIER, président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole représentant le Conseil Départemental de l'Essonne ;
- M. Thierry LANOE, représentant la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France ;
- M. Patrick OLLIER, président du Conseil de la Métropole du Grand Paris ;
- Mme Julie OZENNE, représentant le réseau AMAP Île-de-France ;
- M. Olivier RUSSEIL, représentant l'INAO ;
- M. Christian SCHOETTL, maire de Janvry, représentant les maires.

2) Invités à titre d'expert

- Mme Sandrine TERRISSE, de la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France Ouest ;
- Mme Céline PLAT et Mme Nelly RAMANANDRAY, de la direction départementale des territoires lors de la présentation des PLU de Bures-sur-Yvette et de Villiers-sur-Orge, et de révision allégée n°1 de PLU de la commune de Bondoufle, de la déclaration de projet valant mise en compatibilité de PLU de la commune de Crosne ;
- Mme Chloé HARDOUIN et M. Badreddine REKIK, de la direction départementale des territoires lors de la présentation du PLU de la commune de Breux-Jouy ;
- Mme Marie CHAUVOT, de la direction départementale des territoires de l'Essonne.

3) Quorum et ordre du jour

M. Yves RAUCH constate que le quorum du nombre de votants est atteint et ouvre la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Ordre du jour :

- a) Compte rendu et fonctionnement de la commission : le compte rendu de la séance du 6 octobre 2017 est validé à l'unanimité ;
- b) Étude du PLU de la commune de Breux-Jouy ;
- c) Étude du PLU de la commune de Bures-sur-Yvette ;
- d) Étude du PLU de la commune de Villiers-sur-Orge ;
- e) Étude de la révision allégée n°1 du PLU de la commune de Bondoufle ;
- f) Étude de la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de la commune de Crosne ;
- g) Étude d'une autorisation d'urbanisme située sur la commune de Saint-Cyr-sous-Dourdan.

4) Ont présenté leur projet devant la commission :

- PLU de Breux-Jouy : M. Christophe BARBARA, adjoint au maire en charge de l'urbanisme, représentant la mairie, et M. Ludovic HERMANT, du bureau d'études Auddicé Urbanisme ;
- PLU de Bures-sur-Yvette : M. Michel SERBIER, maire adjoint à l'urbanisme, représentant la mairie et Mme Anne-Claire LELIÈVRE, du cabinet d'urbanisme Espace Ville ;
- PLU de Villiers-sur-Orge : Mme Martine GUILLET, maire-adjoint à l'urbanisme et au cadre de vie, représentant la mairie et Mme Anne-Claire LELIÈVRE, du cabinet d'urbanisme Espace Ville ;
- Révision allégée n°1 du PLU de Bondoufle : M. Jean-Paul ROUXEL, maire adjoint à l'urbanisme, et Mme Najwa ABOU YASSIN, directrice urbanisme et aménagement, représentant la mairie de Bondoufle, et Mme Maxelle THEVENIN, chargée de mission planification urbaine à la direction de la prospective et de l'observation territoriale de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud.

À Évry, le 04 DEC. 2017

Le président de la CDPENAF,

Yves RAUCH

Ce document est publié sur le site des services de l'État en Essonne :
<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/Foncier-Consommation-d-espace-agricole-forestier-ou-naturel/CDPENAF-de-l-Essonne>